

## **Cinémathèque de Tours : Projections en ligne**

La fermeture des salles de cinéma pouvant durer encore, la Cinémathèque de Tours, structure municipale, ouvre une salle virtuelle de projections via la plateforme de la 25e heure.

### Comment ça marche ?

1. S'inscrire sur la plateforme via le site de la 25e heure ([www.25eheure.com](http://www.25eheure.com)). C'est simple et gratuit. Pour cela, cliquer au milieu de l'écran puis sur l'icône 'utilisateur' ronde en haut à droite de l'écran : une fenêtre « créer un compte » apparaît. Renseigner ce qui est demandé (y compris le pseudo ! ) et c'est fait. En se connectant sur son compte, il est possible de réserver. Une fois réservées, les séances sont affichées dans la section "accéder à mes séances".

2. Le jour J à l'heure H, se connecter pour les projections de la Cinémathèque de Tours via son compte 25e heure et « accéder à mes séances » ou via les liens d'accès directs aux films reçus par mail à la réservation.

Jauge limitée : Réservation possible

Les projections de la salle virtuelle de la Cinémathèque sont gratuites.